



Formation Spécialisée du 29 avril 2025

Déclaration des élu(e)s CGT Finances Publiques 35

Madame la Présidente,

Les représentants CGT Finances Publiques 35 ne participeront pas à la Formation Spécialisée du 29 avril 2025.

Par cette expression, nous vous indiquons les raisons de ce choix :

Les dépenses de l'État sont programmées en baisse de 2% soit 32 milliards d'euros alors même que les besoins augmentent et que l'inflation n'est pas stoppée. Et le budget 2026 s'annonce encore plus compliqué avec la recherche de 40 à 50 milliards d'euros d'économie ! Jusqu'où faudra-t-il aller pour que cesse cette musique austéritaire dégradant toujours plus le service public et la santé des agents qui le font fonctionner?

Cette cure d'austérité pèsera lourdement sur les agents, avec des mesures déconnectées des réalités quotidiennes et aux lourdes conséquences sur nos conditions de travail. Pour rappel, 100,5 millions d'euros annulés en 2024 pour la DGFIP, de là à dire que l'on préparait les esprits.

«Hasard» du calendrier, vous allez nous présenter la note d'orientation ministérielle Santé, sécurité et conditions de travail 2025-2026 dont nous sommes « heureux » de lire en préambule que « la préservation de la santé physique et mentale, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents constituent un enjeu prioritaire pour les ministères économiques et financiers » et que « celui-ci s'est traduit, depuis plusieurs années, par une politique ambitieuse, dotée de moyens humains et financiers importants ».

La réalité nous semble malheureusement toute autre... Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment avec le Cadre d'Objectifs et de Moyens, ce sont bien 550 emplois qui vont se retrouver supprimés cette année à la DGFIP. Par le manque d'effectif criant, les tensions dans les services s'accroissent, les arrêts de travail pour épuisement professionnel se multiplient. Ici et là, les droits aux congés sont remis en question, l'accueil est de plus en plus chronométré, les méthodes de travail industrialisées, l'IA inadaptée, sursollicitée et énergivore, etc

Il faudra bien plus au quotidien qu'une note d'orientation pour préserver la santé physique et mentale, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents.

Pour la CGT Finances Publiques 35, cela passe inévitablement par l'arrêt des suppressions d'emplois et au contraire un recrutement renforcé, une meilleure attractivité notamment par la revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires, le versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), la fin du jour de carence et de la retenue de 10 % sur leur rémunération pendant un arrêt de travail, ainsi qu'un management non toxique, plus humain et moins vertical.

La note d'orientation ministérielle précédemment citée fait l'éloge du dialogue social, « élément essentiel pour la mise en œuvre des mesures de prévention ». Espérons que la prochaine circulaire de fonctionnement des instances (plus de 2 ans après la création des CSAL et Formation Spécialisée) permettra effectivement un vrai dialogue social où l'ensemble des parties sont forces de proposition.

Pour la CGT Finances Publiques 35, au-delà du dialogue social, il serait déjà intéressant de se soucier des problèmes existants: relations conflictuelles entre collègues et avec les usagers, surcharges de travail et conditions de travail dégradées.

Est-ce respectueux et constructif de mettre un point à l'ordre du jour sur le budget 2025 alors même que ne figure pas la déclinaison de la dotation par agent attribuée à la FS ? Vous notifiez un budget 2025 de 127 433 € à la baisse pour la SSCT, sur quels documents vous appuyez-vous ? Pour la CGT il est inenvisageable d'être associé à cette politique de réduction de budget.

Est-ce respectueux et constructif de s'entendre dire au groupe de travail de la FS que c'est la Président, donc vous madame la directrice qui déciderez seule en cas de désaccord avec les représentants du personnel ?

Est-ce respectueux et constructif de culpabiliser les représentants du personnel lorsque ces derniers refusent de voter une dépense immobilière relevant du budget de la direction, et non de celui de la FS ?

La CGT Fip 35 ne cesse d'alerter la direction sur des situations sensibles dans les services, mais celle-ci reste et demeure sourde. Depuis des années, les agents surcompensent les manques criants de moyens humains et matériels par leur investissement, leur conscience professionnelle, et leur attachement à rendre un service public de qualité, mais à quel prix ? Celui de notre santé, cela ne peut plus durer !

En conclusion, compte tenu du mépris du dialogue social institutionnel, la vraie question à se poser est plutôt : quel était l'intérêt pour les agents de la Drfip35 que leurs représentants des personnels participent à ce simulacre d'instance ?

Nous souhaitons dans le cadre du droit syndical et des libertés syndicales pouvoir exercer pleinement et en totale responsabilité nos fonctions auprès des agents qui nous ont élus.

Nous ne sommes pas de ceux qui négocient le poids de leurs chaînes !